

Paladin : après moi...

l'assèchement du financement des transports

La loi de transfert des compétences a prévu de transférer la compétence sur les transports d'Île-de-France à des instances locales, comme c'est le cas depuis longtemps dans les autres régions, afin d'améliorer la vie quotidienne des usagers des transports.

Mais M. Devedjian, notre député, sous couleur de vouloir limiter la dépense publique, a une curieuse manière de vouloir exercer ce rôle.

Après avoir obtenu une subvention importante pour la Communauté d'agglomération qu'il présidait (projet du Paladin), il a cherché à fermer le robinet pour tous les projets à venir, contrecarrant de fait les projets de la Région qui avait prévu des budgets importants pour, enfin, mettre à niveau les lignes de RER B et D victimes de pannes incessantes.

Les usagers du RER, qui constatent quotidiennement les incidents techniques à répétition et qui sont habitués aux « trains retardés » affichés sur les écrans de la gare, apprécieront la manœuvre de notre député qui, après avoir fait voter une subvention de 2,5 millions d'euros par an pour le Paladin, cherche à priver le STIF des ressources nécessaires pour les indispensables travaux en souffrance depuis des années.

Rappel des faits :

Le 17 juin 2005, in extremis avant l'abandon de la présidence par l'État du STIF, M. Devedjian obtenait le vote d'une délibération concernant « la création de six nouvelles lignes et l'adaptation des quatre lignes existantes du Paladin », le STIF en finançant le fonctionnement à hauteur de 2,5 M par an.

En juillet 2005, conformément à la loi de transfert des compétences, l'État quitte la présidence du STIF et c'est la

gauche qui y devient majoritaire.

Le 13 décembre 2005, en séance de l'assemblée nationale, M. Devedjian présente l'amendement 75 concernant le STIF. Voici la teneur de sa première partie : « il tend à étendre la règle de la majorité qualifiée des deux tiers (...) aux décisions qui auraient pour effet une augmentation de la contribution des membres autres que la région Île-de-France supérieure au taux d'évolution moyen des tarifs inscrits au budget initial du syndicat de l'année majoré de 2 % ».

La raison invoquée est que la Région ne saurait obliger les autres collectivités (les départements en l'occurrence) à « consentir un financement qui sortirait de l'ordinaire ». Il s'agit donc de nier la raison d'être du STIF qui, comme tout syndicat, prend une responsabilité collective qui transcende la responsabilité individuelle de chacun de ses membres.

Les députés de gauche présents en séance ainsi qu'à la séance du 22 décembre, se sont opposés à cet amendement, ayant constaté qu'en effet, « la majorité actuelle ne dispose pas de deux tiers des sièges au STIF. M. Devedjian propose donc la création d'une minorité de blocage (...), et l'adoption de cet amendement conduirait à la paralysie du STIF » en privant « en effet le président du STIF de toute marge de manœuvre, le mettant sous tutelle des autres collectivités pour la maîtrise des dépenses et, par voie de conséquence, paralysant l'organisation des transports dans la région. Cette mesure obligera les élus du conseil d'administration du STIF à faire peser l'essentiel du financement des mesures d'amélioration sur l'usager, à l'inverse de la politique tarifaire souhaitée et en contradiction avec les

intentions affirmées haut et fort par MM. Karoutchi, Copé, Devedjian et Jégo ».

Cette histoire pourrait heureusement pour les usagers, se conclure par un retour à l'envoyeur... En effet, après le refus du Premier ministre d'intervenir, Jean-Paul Huchon (président PS du conseil régional) a rappelé qu'il peut modifier le règlement intérieur du conseil régional pour que la droite perde la plupart de ses sièges au STIF. La droite pourrait alors se retrouver laminée au conseil d'administration du STIF...

Concernant le Paladin : la place nous manque..., d'autres informations techniques et financières vous seront données dans notre prochaine tribune.

Jean-Pierre Lettron.

LISTE BOURG-LA-REINE DÉMOCRATIE ET SOLIDARITÉ

Transports

Ce début d'année a vu le transfert du STIF (Syndicat des Transports d'Île-de-France, organisme qui gère l'ensemble des transports en commun de notre région) de l'État à la Région et aux Départements.

Une majorité de gauche - 18 élus sur 29 - aura désormais la responsabilité de ce chantier immense. Il s'agit de mettre fin aux tarifs trop élevés, discriminatoires socialement et géographiquement, au sous-investissement chronique depuis des décennies et au manque de démocratie dans la gestion du service public.

Le laisser-faire nous a entraîné vers une région toujours plus polluée et congestionnée par l'automobile.

Les Franciliens attendent de la gauche les mesures urgentes contenues dans son programme - ambitieux - présenté lors de la campagne des dernières élections régionales. Ils peuvent compter sur les élus communistes pour respecter leurs engagements.

Dominique Forette.

Email : dominique.forette@wanadoo.fr

Une information qui pourra intéresser les lycéens des Blagis et qui ne vous a pas été relayée par votre magazine municipal :

Une navette Blagis-Lakanal, mise en place en 2002 par la ville de Sceaux, a été intégrée au réseau Paladin. Son trajet sera désormais assuré toute l'année scolaire.

Deux départs sont prévus le matin : à 7 h 35 et 8 h 35, et deux retours à 16 h 40 et 17 h 40. le mercredi, à 12 h 10 et 13 h 10 le samedi, à 12 h 10 uniquement. L'arrêt se trouve avenue Jean Perrin.

Pour tout renseignement : 01 60 11 46 20.